



RETOUR DES CONCESSIONS

DE L'ÉNERGIE ET DES IDÉES À REVENDRE !



JAB
Case postale 2299
1950 Sion-2

- 2 **Energie :**
des propositions concrètes
- 3 **Energie (suite) / Edito**
- 4 **Votations fédérales,**
prise de position
- 5 **Maurice, Véronique, Joël**
sous les feux des projecteurs
- 6 **JDC et 60+**
- 7 **Section de St-Gingolph,**
particularité: femmes
- 8 **Rencontre avec notre**
nouveau conseiller national

Calendrier

1^{er} mars - Berne, Palais fédéral
Assermentation de Paul-André Roux,
conseiller national

22 mars - Chamoson,
(halle polyvalente - 20h00)
Assemblée générale district
de Conthey

14 avril - (lieu à définir)
Conférence des présidents
de section

21 avril - (lieu à définir)
Conseil de parti

23 avril - Coire
Délégués PDC suisse

25 avril - Nendaz
44^e Amicale fanfares DC
district de Conthey

16 mai - Leytron
Festival des Fanfares DC du Centre

Maxime

«Il faut d'abord savoir ce que l'on veut, il faut ensuite avoir le courage de le dire, il faut ensuite l'énergie de le faire.»

Georges Clémenceau

Comment gérer le retour des concessions

Des propositions concrètes ont déjà été faites !

Le 11 novembre 2008, j'ai déposé au Grand Conseil une motion qui propose les mesures à prendre pour maîtriser correctement le retour des concessions hydrauliques en Valais. Cette motion a obtenu l'appui de la commission Economie/Energie et de son président et a été développée devant le Grand Conseil le 18 juin 2009.



Comme but premier cette motion, acceptée par 97 voix contre 17, vise à garantir les droits des communes concédantes tout en assurant aux communes non concédantes l'énergie électrique qui leur sera nécessaire pour couvrir leurs besoins dans le futur.

Afin de pouvoir mettre en place des règles équilibrées et applicables à l'ensemble du parc de production hydroélectrique valaisan il est nécessaire d'apprécier au plus tôt les besoins en énergie électrique des Valaisans pour les 50 prochaines années. Sur cette base, il s'agit d'établir rapidement un plan d'acquisition de participations dans chacun des aménagements faisant retour aux communautés concédantes.

« Planifier les besoins en énergie et gérer au mieux les ressources de notre canton: le PDC fait des propositions concrètes. »

Il est nécessaire de prendre dès maintenant des précautions pour éviter une inflation démesurée des conditions de renouvellement des concessions. En outre il faut absolument faire en sorte que les Valaisans ne soient pas réduits à constater, après les renouvellements, que les grandes lignes électriques installées sur leur territoire ne servent qu'à transporter la production de leurs aménagements hors canton.

Les nouvelles dispositions à mettre en place doivent préserver les intérêts des communes concédantes. Les droits de participations aux aménagements de production au moment du retour des concessions sont à acquérir contre pleine indem-

nité, à définir aujourd'hui avec précision et payée, le moment venu, aux communes concédantes à partir d'un fonds suffisant constitué par l'ensemble des communautés publiques valaisannes.

En résumé la motion demande au Conseil d'Etat, avant 2012 de:

- **planifier** les besoins en énergie électrique des Valaisans jusqu'en 2050;
- **réserver** une part prioritaire d'énergie dans les aménagements qui font retour, pour couvrir les besoins des clients valaisans;
- **proposer** au Grand Conseil les adaptations législatives cantonales nécessaires en la matière.

Si l'on ne développe pas un mécanisme qui nous permette de maîtriser notre capacité énergétique hydraulique, les Valaisans verront leur potentiel disparaître par des offres extravagantes suisses et étrangères.

« Du règlement de ce problème dépend l'équilibre économique et social de notre canton. »

Le Conseil d'Etat a reçu ce mandat du Parlement le 15 décembre 2009 et n'a pas attendu pour se mettre au travail.

« Soulever des questions c'est bien, faire des propositions concrètes c'est mieux. »



Le barrage de Moiry.

Jean Rossier ■

Député PDCC, Sion

hydrauliques ?

Retour des concessions : si vous avez raté le début

AVANT LA LIBÉRATION DU MARCHÉ DE L'ÉLECTRICITÉ

- Bienveillance des grandes sociétés électriques installées en Valais
- Coûts préférentiels

APRÈS LA LIBÉRATION DU MARCHÉ DE L'ÉLECTRICITÉ

- Le Valais perd son statut privilégié
- Les conditions faites aux consommateurs valaisans correspondent à celles de l'ensemble de la Suisse

2008 : adoption du décret cantonal sur l'approvisionnement.

Le secteur du **transport** est satisfait. Le secteur de la **distribution** doit s'organiser afin de mettre en place une structure efficace pour l'ensemble des communes. Par contre la **production** d'énergie électrique nécessaire pour les besoins de l'ensemble des clients valaisans n'est pas assurée.

Le PDC Vr exige la mise en place de mécanismes appropriés pour le retour des concessions afin de mettre à l'abri les communes concédantes d'un risque de cantonalisation de la force hydraulique.

POURQUOI FAIRE VITE ?

Eviter qu'aujourd'hui, 25 ans avant l'échéance des concessions, (art.58a al.4 de la loi fédérale) les grandes sociétés suisses renouvellent leur concession sans tenir compte des besoins des Valaisans.

Demandes et enjeux de la motion

- Réserver et utiliser nos ressources hydroélectriques en priorité pour satisfaire aux besoins des consommateurs valaisans
- Obliger toutes les concessions hydroélectriques valaisannes de contribuer à la couverture de nos besoins
- Définir les critères de participation aux aménagements hydrauliques en fonction de leur production en énergie et en puissance
- Créer un fonds suffisant permettant d'acquérir les participations adaptées à la consommation future des Valaisans
- Les communes consommatrices doivent pouvoir compter sur la solidarité des communes concédantes pour assurer l'approvisionnement de leurs clients
- La législation éventuelle à mettre en place doit permettre d'atteindre les buts fixés

Edito

Le PDC engagé et déterminé



Notre comité cantonal s'engage avec énergie et détermination pour consolider les structures de notre parti et défendre les valeurs qui font notre différence et notre force.

Le cap est fixé ; il sera tenu.

A chaque rencontre, dans chaque rassemblement, l'occasion nous est donnée de partager nos idées et de présenter le suivi des objectifs fixés : famille – finances – grands travaux – emploi – énergie – visions d'avenir...

La presse romande et cantonale vient de titrer à propos de notre canton « Le fisc valaisan prend soin du budget des parents. »

Non, Mesdames et Messieurs les analystes, le fisc n'est qu'un outil qui exécute la planification voulue par la politique d'un Etat. C'est bel et bien le PDC, dans sa situation majoritaire et avec sa vision responsable, qui prend soin des contribuables valaisans en menant une politique sage, différente et respectueuse des minorités.

Grâce à cette attitude responsable, le PDC a conduit 7 baisses fiscales depuis 2000.

Il faut oser le dire et je compte sur vous pour le rappeler à votre entourage.

Cette vérité rappelée, je vous souhaite à toutes et à tous une bonne lecture et me réjouis de vous rencontrer bientôt.

Michel Rothen ■
Président du PDC Vr

Le PDC Vr prend position

Le Conseil de parti du PDC Vr s'est réuni à Massongex afin de prendre position sur les objets soumis à votation le 7 mars prochain.

Article constitutionnel concernant la recherche sur l'être humain: OUI

Aujourd'hui la législation relative à la recherche sur l'être humain est lacunaire et manque de systématique. Actuellement, les réglementations cantonales ne sont ni exhaustives, ni harmonisées. Le Conseil fédéral propose d'inscrire dans la Constitution la volonté d'unifier les procédures de re-

cherches sur l'être humain en garantissant le respect de la volonté de la personne et la protection des enfants et des personnes incapables de discernement. Au niveau constitutionnel, cela permettra un équilibre indispensable entre la protection de la dignité humaine et le maintien de la recherche. Enfin,

cette votation est une première étape nécessaire à l'élaboration de la loi qui définira clairement les enjeux éthiques, scientifiques et économiques.

A l'unanimité, le PDC du Valais romand recommande de voter OUI à la recherche sur l'être humain.

Loi fédérale sur la LPP, abaissement du taux de conversion: OUI

Le système du 2^e pilier a été rendu obligatoire en 1985 dans un contexte économique florissant, avec des placements boursiers étonnants et une espérance de vie dès la retraite de 15 ans pour les hommes et de 18 ans pour les femmes. En 2010, force est de constater que l'espérance de vie a heureusement augmenté de plus de 5 ans. Par contre le contexte économique s'est fortement modifié, les jeunes actifs coti-

sent plus tard dans des conditions plus difficiles, les marchés boursiers voient leurs rendements à la baisse tandis que l'inflation atteint son niveau le plus bas. Afin de consolider un système qui a fait ses preuves il est important que les intérêts de chacun soient bien compris et que la gestion collective des risques soit faite à l'avantage de tous. Il en va de notre responsabilité. Il ne s'agit pas de sacrifices mais bien de modéra-

tion sur nos prétentions individuelles. Les rentes actuelles ne sont pas touchées, le capital reste intact, les rendements assurés sont optimaux, la pérennité est assurée grâce à un système solidaire qui continuera à faire ses preuves.

Le PDC du Valais romand recommande par 28 voix contre 12 et 7 abstentions de voter OUI.

Institution d'un avocat de la protection des animaux: NON

L'initiative populaire demande de modifier la Constitution fédérale en stipulant qu'en cas de procédures pénales motivées par des mauvais traitements envers les animaux, un avocat spécifique défendra les intérêts des animaux maltraités.

Tout en reconnaissant des cas de maltraitements avérés et impunis, le PDC du Valais romand rejette cette initiative car le nouveau code pénal suisse prévoit déjà des bases légales dans ce sens pour les cantons. De

plus, ceci pourrait créer un précédent et inciter les représentants d'autres intérêts à demander une telle institution (ex. avocat de l'environnement) Enfin insérer dans la Constitution un terme aussi technique n'a aucun sens.

Le PDC Vr rejette cette initiative par 43 non, 3 oui et 1 abstention.



3 coups de projecteurs

MAURICE CHEVRIER,
«ancien» conseiller national



MERCI

Décembre 2009, Maurice Chevrier fait ses adieux au Palais fédéral où il siégeait depuis 1999.

Homme de valeur(s) et d'engagement, notre conseiller national ne supporte pas le relativisme ambiant et le laxisme qui entoure les dossiers importants concernant l'être humain de sa naissance à la fin de sa vie. Tout au long de son mandat il a lutté contre l'inversion de l'échelle des valeurs n'hésitant pas à défendre d'une manière énergique la protection de la vie, l'institution du mariage, la santé, l'énergie propre.

Son engagement a été prépondérant dans certains dossiers comme la politique régionale, les redevances hydrauliques ou l'entrée de la Suisse dans l'ONU.

Pour le PDC Vr, Maurice Chevrier a été d'un soutien indéfectible, participant à toutes les assemblées, renforçant ainsi la ligne du PDC Vr et son influence en matière de politique cantonale et fédérale.

Le PDC Vr lui souhaite bonne chance dans ses nouvelles fonctions, persuadé que le Valais a gagné un homme responsable, intègre et expérimenté.

VÉRONIQUE JENELTEN-BIOLLAZ,
députée PDCC, Sion



TOXICOMANIE ET DÉPENDANCE

Décembre 2009, sous l'impulsion de notre députée Véronique Jenelten-Biollaz, un nouveau groupe thématique du Grand Conseil a vu le jour. Il s'agit de «Toxicomanie et Dépendances».

Fort de près de 30 membres issus de tous les partis politiques, ce nouveau groupe est présidé par une autre députée DC, Danielle Schmid de Nax. L'objectif affiché est de créer une plate-forme d'échange entre députés et professionnels du terrain pour mieux servir la politique dite des quatre piliers, à savoir: prévention, thérapie, réduction des risques et répression. Une première séance aura lieu le 10 mars prochain.

Le PDC Vr salue la démarche qui correspond à son programme: **«maintenir l'objectif de l'abstinence dans la politique de la drogue et combattre toute banalisation des drogues»** De plus, l'apparition de nouvelles dépendances sans substances telles l'addiction au jeu et la cyberdépendance démontre l'urgence d'agir dans ce domaine.

JOËL GAILLARD,
député PDCB, Orsières



UN ENFANT, UNE FISCALITÉ

Déjà en octobre 2006, la commission Famille du PDC Vr, proposait différentes mesures afin de reconnaître la valeur du travail éducatif. Celle, entre autres, de tenir compte de manière appropriée lors du calcul de l'impôt des frais de garde a été développée lors de la session de décembre du Parlement. Dans le but de mener une politique familiale et fiscale équitable et cohérente Joël Gaillard a défendu l'objectif de ne pas créer fiscalement deux catégories d'enfants selon le contexte familial dans lequel ils sont élevés. Par une politique familiale responsable, il est essentiel de donner une reconnaissance sociale effective aux familles dont l'un des parents reste au foyer. Quand 50% des mariages finissent par un divorce, il est du devoir du politique de tout mettre en œuvre, non pas de dissocier vie de famille et engagement professionnel mais bien de concilier ces deux modes de vie et cela passe obligatoirement par une reconnaissance à sa juste valeur de l'engagement familial.

Le Parlement a accepté la motion par 85 voix contre 31 et 1 abstention.

La jeunesse de Bagnes s'organise

L'intérêt pour la politique n'attend pas le nombre des années. A Bagnes, le PDC intéresse les jeunes. C'est pourquoi le 27 novembre passé, une assemblée constitutive des Jeunes Démocrates Chrétiens s'est tenue au Châble.

Invités à l'assemblée générale du PDC communal, les JDC ont pu profiter d'une tribune et leur président, Damien Rossier, a été fortement applaudi. Composée de 23 membres motivés et engagés, la section a pour but de participer à la vie politique de la commune et entend bien présenter quelques candidats au conseil général lors de la prochaine législature. Engagés pour la protection de la vie et de la famille, luttant contre toute banalisation de la drogue, favorisant les énergies du futur tout en acceptant une phase de transition, militant pour plus de sécurité dans la vie quotidienne grâce à une lutte rigoureuse contre la délinquance des jeunes et un durcissement de la juridiction crimi-

nelle, les JDC de Bagnes sont guidés par leurs convictions et leurs valeurs chrétiennes.

Le but étant d'atteindre le plus de jeunes possible, le comité œuvre en ce moment à la création d'une section de district (JDC Entremont) qui devrait voir le jour en milieu d'année. Forte à ce jour de 32 membres, elle aura pour but de chapeauter la section communale, d'organiser des débats et d'inviter des politiques dans un but de formation.

Thomas Croгнаletti, secrétaire ■

Pour les JDC de Bagnes

PS: Les personnes intéressées ou qui désirent adhérer à notre section peuvent s'adresser au président, Damien Rossier, au 079 359 08 66 ou par courrier: Ch. des Barraudes 4, 1934 Champsec



De gauche à droite: Thomas Croгнаletti, Damien Rossier, Marc Rossier

Le PDC de Bagnes compte désormais une section de Jeunes Démocrates Chrétiens. Constituée en novembre, elle entend entraîner tout l'Entremont et donner une nouvelle vigueur à l'engagement politique des jeunes engagés pour la protection de la vie et de la famille, militant pour plus de sécurité dans la vie quotidienne, les JDC sont guidés par leurs convictions chrétiennes.

PDC 60+... pourquoi pas ?

LES SENIORS, UNE CHANCE

Souvent la génération des anciens est uniquement perçue comme un problème: les seniors sont malades, ils sont prêts pour la maison de retraite et constituent une charge pour le système social.

Le groupement des seniors 60+ du PDC suisse s'érige contre de tels préjugés et veut modifier la perception, la collaboration, le choix des thèmes et la tonalité des relations entre générations et revaloriser ces questions.

60+, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Un nouveau groupement du PDC suisse qui s'est constitué le 19 novembre 2009.

Le PDC du Valais romand y a envoyé un observateur en la personne de M. Nico Sneiders de Monthey: «*Se retrouver occasionnellement entre contemporains – surtout si nous avons été actifs dans notre parti DC – nous permettra ensemble et sereinement de préparer une prise de position sur un problème d'actualité.*»

INTÉRESSÉ-E ?

Si vous pensez qu'à l'instar des JDC, un mouvement 60+ a sa place au sein du PDC du Valais romand, si vous souhaitez des renseignements complémentaires ou vous engager pour la créations des 60+ PDC Vr, merci de contacter le secrétariat.

Téléphone 027 322 15 37 / adresse: rue de Conthey 10 1950 Sion / courriel: info@pdcvr.ch

St-Gingolph: 4 femmes sur 5 au comité

St-Gingolph, première commune du Valais selon la présidente de la section, Solange Rüegg, a la particularité de compter une section DC dynamique dont le comité comprend 1 homme et... 4 femmes. Réjouissant et tonique.

SOLANGE RÜEGG

Mon parcours avec les messages qui m'ont convaincue

Membre au comité PDC de St-Gingolph depuis 5 ans, je fus convaincue d'entrer dans cette grande famille par M. Philippe Claivaz mon prédécesseur qui tenait à ce que les femmes soient plus présentes. Lors de différentes AG, de séances de district, de conseil de parti et lors du congrès à St-Maurice, le 28 septembre 2009, M. Michel Rothen a exprimé le même souhait: d'avoir plus de femmes en politique. Je les ai tous écoutés, à mon tour d'agir, et pas seule, avec d'autres femmes et un homme quand même.

GÉRARD JEANNERAT

Mon cheval de bataille

Je m'engage solennellement à œu-

vrer, avec toute la détermination requise, au maintien d'au moins un siège masculin au comité de la section de St-Gingolph! Moins ironiquement, je souhaite pouvoir vivre l'accès d'une première femme PDC au Conseil de St-Gingolph à l'occasion des prochaines élections communales.

CHRISTELLE CHERIX

Mes espérances

J'espère aider à mener à terme certains projets importants pour le développement de notre commune tout en restant à l'écoute des habitants. J'estime que notre région ne doit pas devenir un dortoir mais rester un lieu agréable à vivre tant pour les personnes de passage que pour les habitants.

De même, il me paraît primordial de

redonner à la famille la place qu'elle mérite dans notre société, en lui offrant notre soutien.

FAUSTINE CLAIVAZ

La politique, une histoire de famille

La raison pour laquelle je me suis intéressée à la politique est tout simplement le fait d'en parler en famille. Mon père nous a toujours dit que la politique concerne tout ce que nous faisons, tous nos choix. Les principes qu'il prône dans sa fonction politique sont ceux qui m'ont été inculqués depuis ma naissance. J'ai grandi avec des principes de respect, de confiance et un grand esprit de famille. J'ai donc eu envie, moi aussi, de soutenir ces idées, et j'espère pouvoir les partager et les faire connaître aux générations à suivre.

MURIELLE DERIVAZ

Mon meilleur stimulant

Lorsque notre présidente m'a abordée et m'a présentée son projet et le nouveau comité, il m'a fallu un temps de réflexion.

Puis, d'elle-même la réponse est venue: OUI, je voulais m'engager. Pour que demain notre village soit toujours là, vivant, rempli de cette énergie que dégage notre présidente et qui rendent les projets que nous voulons traiter si intéressants. Pour que nous essayons ensemble, avec nos moyens, de parvenir aux objectifs fixés. Pour que dans 20 ans, St-Gingolph soit toujours ce qu'il est et peut-être plus encore. Mon meilleur stimulant... Mes enfants donc l'avenir qui ne saurait vivre sans les leçons du passé.



Faustine, Christelle, Solange, Gérard, Murielle: une équipe dynamique!

Rencontre avec Paul-André Roux, conseiller national



CARTE D'IDENTITÉ

PRÉNOM-NOM **PAUL-ANDRÉ ROUX**
 AGE 50 ans
 DOMICILE Grimisuat
 ETAT CIVIL Marié, 2 enfants
 PROFESSION Expert fiscal diplômé
 HOBBIES Ski de randonnée, VTT, golf

Comment vous êtes-vous préparé à assumer cette nouvelle fonction ?

En qualité d'associé d'un cabinet fiscal, mon souci premier a été d'organiser mon entreprise pour pallier mon absence. Pouvant compter sur 3 associés et 6 collaboratrices et collaborateurs compétents, je vais pouvoir partager mon temps entre vie politique et professionnelle en toute quiétude.

Quel a été votre premier contact avec le groupe parlementaire ?

J'ai participé le 15 et 16 janvier dernier à la retraite du groupe PDC aux chambres fédérales à Bad-Zursach. L'accueil fut chaleureux et j'ai rapidement pu m'intégrer au groupe.

Quels seront vos thèmes de prédilection ?

En plus des thèmes chers au Valais, à savoir l'énergie, le tourisme, l'agriculture et la viticulture, je souhaite m'engager pour défendre une fiscalité modérée pour les entreprises pour la classe moyenne et pour les familles, ainsi que pour conserver la souveraineté fiscale de notre pays.

De quoi vous réjouissez-vous le plus ?

De porter une pierre à la construction de l'avenir de notre pays, pour mes enfants, en défendant les valeurs chères à la démocratie chrétienne.

Et le moins ?

D'entrer dans un système politique lourd où l'efficacité n'est pas toujours la première des qualités.

Le Conseil national, un aboutissement ou un prolongement ?

Comme j'ai toujours fait de la politique par conviction et par altruisme, je ne vois pas l'accession à la fonction de conseiller national comme un aboutissement mais comme une chance de participer à la construction de l'avenir de notre pays.



Humeur

ni 1 ni 2 mais 3 grains de sel

Conversion à gauche: César Conforti avoue préférer les communistes aux démocrates – chrétiens, Joseph Zysiadis à Christophe Darbellay... Y'a quand même des coups de pied aux octopopotins qui se perdent...

Reconversion: De loin, Hans-Rudolf Merz ressemble à Louis de Funès. De loin seulement car ce conseiller fédéral donne plutôt dans la tragédie!

Déconversion: Jésus-Christ s'est fait virer de nos écoles. A la place, on a mis Iphone, Facebook, Nintendo...

Didier Torello ■